

# La Lettre

## aux Partenaires



La Charte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

# NOTRE PROJET POUR 2040



La Charte du PNR est un exercice engageant, qui doit nous permettre d'avoir une vision et une ambition véritables pour notre territoire. Nous souhaitons que les Pyrénées Ariégeoises soient vivables et agréables en 2040. Elles sont reconues comme un espace où il fait bon vivre, à tel point que les jeunes souhaitent y rester voire y revenir pour s'y installer durablement et nous voyons également l'installation de nouveaux habitants. Les Pyrénées Ariégeoises possèdent de nombreux atouts et de la ressource qu'il nous faut préserver et gérer de manière responsable. Mais elles ne sont pas épargnées par le dérèglement climatique, dont nous voyons clairement les effets dans notre vie quotidienne.

Comment préserver et valoriser nos ressources ? Quelle place pour la jeunesse ? Quelle alimentation voulons-nous ? Comment garantir notre santé et celle de ce qui nous entoure ? Où seront nos emplois et nos activités ? Comment nous déplacerons nous ? Quel sera notre cadre de vie ? Qu'est-ce qui fera lien social ?... **Sur ces divers sujets et sur d'autres, pour valoriser nos atouts et aplanir nos difficultés, la Charte 2025-2040 propose des solutions très concrètes.**

Elle vise aussi à faire des Pyrénées Ariégeoises un territoire reconnu, au niveau national, pour la qualité de son environnement et son engagement dans la transition écologique et climatique.

Le Président, Kamel CHIBLI

# EN ROUTE POUR 2040 UN NOUVEAU PROJET POUR LE PNR DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

La Charte est la feuille de route du Parc, et donc de ses signataires (communes, intercommunalités, Département, Région et Etat) et du Syndicat mixte du PNR pour les 15 prochaines années.

Elle présente le projet de développement durable, de préservation et valorisation des ressources. Elle s'organise en 3 ambitions qui répondent aux 12 défis des Pyrénées Ariégeoises :

l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, un modèle économique durable et résilient, une alimentation saine, locale et accessible à tous, la santé, la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels, le foncier, la mobilité, la qualité des paysages, l'énergie, le transfrontalier, la jeunesse et la participation.

## 3 AMBITIONS

### 1 LE CAPITAL HUMAIN, CLÉ DU PROJET DE TERRITOIRE

#### Les personnes au cœur du projet

Les Pyrénées Ariégeoises sont un territoire vivant offrant un cadre de vie privilégié. Pour faire face aux enjeux démographiques et sociaux, la bonne connaissance du territoire, son attractivité et l'action pour la jeunesse sont fondamentales.

- Mettre la connaissance au cœur des réflexions et des actions collectives.
- Développer l'éducation, la formation et la professionnalisation.
- Conforter l'attractivité des Pyrénées Ariégeoises au travers de l'accueil des habitants et des porteurs de projets, de la santé environnementale et des patrimoines.



### 2 LES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES AU CŒUR DES ENJEUX DU XXI<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

#### Le monde de demain est incertain

La Charte veut préparer les Pyrénées Ariégeoises aux situations futures, notamment en termes d'énergie, d'adaptation au changement climatique, de coopération et d'économie durable.

- Répondre au défi du changement climatique en agissant pour la sobriété énergétique, le développement des énergies renouvelables respectueux des paysages et de la biodiversité, pour la mobilité et l'adaptation des activités au changement climatique.
- Déployer une coopération intégrée et portée par les habitants, en tirant parti de sa situation pyrénéenne, transfrontalière et proche de la métropole toulousaine.
- Instaurer et soutenir un modèle économique durable, sobre et solidaire au travers de l'économie circulaire, de la structuration des filières économiques et d'un accès à une alimentation saine et locale pour tous.



### LIRE LA CHARTE

La Charte s'articule autour de 3 ambitions, 11 orientations et 29 mesures. Chaque orientation se décline en fiches-mesures présentant les objectifs, les actions à mener, les engagements des signataires et le rôle du Syndicat mixte du PNR. En complément, le Plan de Parc présente, sous forme de carte, les priorités sur chaque zone du territoire à 2040. Retrouvez le projet de Charte sur notre page internet dédiée à la révision de la Charte :

[www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte](http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte)



### LE FAIRE-ENSEMBLE AU CŒUR DE L'ACTION DU PARC

Fort de son ingénierie et de ses réseaux, le Syndicat mixte du PNR est au service de ses collectivités adhérentes et des autres partenaires de la Charte sur ces différents sujets, dans la recherche de complémentarité. En accord avec la nouvelle Charte, il agit pour la préservation, la gestion et la valorisation de ses ressources locales : foncier agricole, qualité des paysages, alimentation, énergie, biodiversité, filière-bois, jeunesse... Il accompagne aussi les agriculteurs, les producteurs, les professionnels engagés pour le territoire et la transition...



### 3 UN TERRITOIRE RESPONSABLE DE SES RESSOURCES

Conscient de ses ressources, le PNR agit pour la préservation, la valorisation et la maîtrise de ses richesses : la qualité des paysages, la préservation de la biodiversité, la ressource en eau, l'usage équilibré de l'espace et la multifonctionnalité de la forêt.

- Confirmer les paysages comme atout principal des Pyrénées Ariégeoises.
- Stopper l'érosion de la biodiversité au travers de la préservation des espèces et des milieux caractéristiques des Pyrénées Ariégeoises et d'une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines.
- Garantir une ressource en eau de qualité tout en maîtrisant ses usages et sa gestion.
- Garantir un usage équilibré de l'espace par la récupération du foncier, un urbanisme économe et la gestion de la fréquentation des espaces.
- Organiser la production de valeur ajoutée dans une approche multifonctionnelle de la forêt.





# POUR UNE ALIMENTATION LOCALE, SAIN ET DE QUALITÉ POUR TOUS !

Les Pyrénées Ariégeoises aspirent à **une plus grande autonomie alimentaire**, avec une alimentation locale, saine, équilibrée, décarbonée et de moindre impact sur l'environnement, appuyée sur une juste rémunération des agriculteurs. Pour cela, les Pyrénées Ariégeoises doivent améliorer leur capacité à devenir nourricières, en offrant une alimentation diversifiée et en quantité pour leur population et au-delà. Cela renvoie au défi de la consommation et du pouvoir d'achat, avec un accès à des produits sains et locaux pour tous.

Il s'agit aussi de répondre au défi du modèle économique durable, avec la structuration des filières économiques locales et la répartition équilibrée de la valeur au sein des filières.



Tendre vers une autonomie alimentaire suppose d'agir sur le foncier agricole, la structuration des filières, la transition écologique, l'accès à une bonne alimentation, la santé environnementale, les démarches de qualité...

## DES INITIATIVES EN COURS

Cette mécanique est déjà lancée au travers de la mobilisation des acteurs. Plusieurs initiatives sont en cours, avec l'appui de l'Etat pour la mise en œuvre des Programmes Alimentaires Territoriaux portés par le Syndicat mixte du PNR et le PETR de l'Ariège, la mise en service de la légumerie départementale qui fournit des légumes frais aux services de restauration des collèges, le développement des labels de qualité au travers de la marque Valeurs Parc du Syndicat mixte du PNR et de la marque de territoire Nòu de l'Association de développement de l'alimentation et des filières territorialisées en Ariège (ADAFTA), le partenariat avec Bio-Ariège Garonne pour le développement des conversions en bio, la présence d'une trentaine de marchés de plein vent et d'une douzaine de magasins de producteurs locaux...

Contact : [c.arilla@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:c.arilla@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)



# LA PARTICIPATION AU CŒUR DE LA RÉVISION DE LA CHARTE

Dès le début de la démarche en 2019, c'est tout naturellement que le Parc des Pyrénées Ariégeoises a engagé la révision de sa Charte avec les acteurs locaux et les habitants. La préparation de la Charte se fonde sur une vaste concertation, une pluralité d'initiatives, un foisonnement d'idées. De l'enquête citoyenne réalisée en 2018, de la concertation, des réflexions conduites avec les élus, les collectivités, les partenaires, le Conseil scientifique... un nouveau projet pour l'avenir des Pyrénées Ariégeoises pour les 15 prochaines années a émergé.

N'est-ce pas la meilleure façon de parvenir à un projet, lui aussi, pleinement approprié et habité ?

## HABITANTS DU PARC, VOUS AVEZ LA PAROLE

**Plusieurs outils sont mis en place pour informer et recueillir l'avis des habitants des Pyrénées Ariégeoises :**

- Vous trouverez l'ensemble des informations sur la révision de la Charte sur le site internet du Parc, sur les réseaux sociaux (X, Facebook) et dans la newsletter du Parc.
- Des réunions territoriales sur différentes thématiques sont prévues en 2024 pour faciliter les échanges sur le projet de Charte avec les habitants.
- Des réunions publiques dans les communes sont organisées à la demande des élus.
- Vous pourrez donner votre avis sur le projet de Charte lors de l'enquête publique qui aura lieu courant 2024.

## VOUS AVEZ UNE QUESTION ? UNE CONTRIBUTION À NOUS FAIRE PARVENIR ?

Contactez-nous en écrivant à [charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

